



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BÉGHIN (Marc), CARRÈRE (Christophe), VIBERT (Bertrand), « Note sur l'établissement du texte », *Œuvres en prose*, SAMAIN (Albert), p. 177-180

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09994-9.p.0177](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09994-9.p.0177)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTE SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

On trouvera dans cette section les *Carnets intimes* de Samain, « Notes – Sensations », « Portraits littéraires » et « Notes diverses ». Ces sous-sections sont groupées sous le titre général *Carnets intimes*, d'abord par référence à l'édition pionnière de Jules Mouquet¹, dont notre édition suit la distribution d'ensemble, et parce que ce regroupement obéit à une évidente nécessité interne : les *Carnets intimes* comportent de nombreuses notations qui ressortissent à la critique littéraire, ou qui, du moins, permettent de cerner d'un peu près les lectures de Samain. À l'inverse, les « Notes diverses » complètent, en particulier avec « La Nuit », l'éclairage qu'offrent sur la psychologie du poète les *Carnets* proprement dits.

La présente édition des *Carnets* trouve sa justification principale dans le fait que l'édition de Jules Mouquet, outre son ancienneté et la faiblesse de son appareil critique – réduit à une brève note liminaire sur les sources et à un index, au demeurant très utile –, n'est pas complète. Or, il existe de ces carnets, pour la période 1887-1888, une transcription par la sœur de Samain consultable à la Bibliothèque municipale de Lille² et rassemblée dans trois cahiers que Christophe Carrère a découverts et photographiés. Le texte que nous présentons ici a été revu d'après ces documents nouveaux, qui constituent un ensemble assez aisément lisible de 400 pages³.

L'établissement du texte et son annotation sont le fruit d'une collaboration entre Christophe Carrère et Marc Béghin. La note sur l'établissement du texte, la présentation générale des *Carnets* et les notices introductives aux recensions de Samain contenues dans les sections « Portraits littéraires » et « Notes diverses » sont du seul Marc Béghin.

1 Albert Samain, *Carnets intimes*, éd. Jules Mouquet, Paris, Mercure de France, 1939.

2 BmL, fonds Jules Mouquet, ms. C 194-I-19.

3 Copie manuscrite d'Alicia Soulisse. Trois cahiers de notes : Cahier I. 280 pages (17 x 22 cm), dont 150 blanches. Cahier II. 350 pages (17 x 22 cm), dont 175 blanches. Cahier III. 220 pages (17 x 22 cm), dont 177 blanches.

Malgré le caractère incomplet de l'édition Mouquet, nous avons pris le parti – et c'est là, après le choix du titre général *Carnets intimes*, un autre choix éditorial majeur – de l'annexer dans son intégralité – sans correction aucune, coquilles exceptées⁴ – à notre propre saisie des retranscriptions d'Alicia Soulisse, et ce, pour deux raisons. La première, évidente, tient au fait que l'édition Mouquet vient elle-même en complément de celles-ci, et qu'il n'aurait pas été satisfaisant, d'un point de vue philologique, d'isoler cette partie du reste. La deuxième est connexe à la première : on pourrait s'étonner de ne pas retrouver dans une édition appelée à faire référence l'édition matricielle des *Carnets intimes* telle qu'elle a été donnée par Jules Mouquet puisque celle-ci, même parfois identique à notre saisie, présente des éléments qui ne se trouvent nulle part ailleurs.

L'édition Mouquet comporte au surplus des richesses et des difficultés dont il est difficile de faire la part. Elle a sa logique et ses libertés propres, qui sont de tous ordres, y compris typographique⁵. Ces libertés, permises en un temps moins exact que le nôtre, confinent même parfois à la *réécriture*⁶ et justifient qu'on suive ici plus scrupuleusement Alicia Soulisse. Au nombre de ces libertés, il faut compter aussi, sans préjudice de l'authenticité des ajouts qui viennent suppléer de-ci de-là un texte – celui d'Alicia Soulisse – marginalement lacunaire, l'épineuse question de la ponctuation. Celle-ci, d'Alicia Soulisse à Jules Mouquet, varie dans des proportions importantes, et la faute en incombe d'abord à Samain lui-même, qui lui témoigne en prose une indifférence inversement proportionnelle au soin maniaque qu'il y apporte dans ses vers et dont gardent trace les multiples variantes détaillées dans les *Œuvres poétiques complètes*. Il a été nécessaire, par conséquent, de trancher de nombreux points de ponctuation.

4 Ce respect de l'édition Mouquet dans sa lettre même explique que soit réduite au seul nécessaire, aux pages 267-341 du présent volume, l'annotation des parties des *Carnets* non comprises dans le manuscrit *Soulisse*. (Font partie de ce nécessaire, à notre avis, les renvois à la riche étude de Léon Bocquet parue dans la même décennie que l'édition Mouquet : *Autour d'Albert Samain, op. cit.*) C'est au bas de notre propre saisie du manuscrit *Soulisse* que l'on trouvera toutes les remarques qui concernent les écarts significatifs entre celui-ci et Mouquet, de quelque nature qu'ils soient.

5 Ainsi de l'ajout d'astérisques entre les apophtegmes de « Notes – Sensations », Jules Mouquet s'étant senti obligé de les ajouter, ainsi qu'il était d'usage, à l'époque, dans les recueils de maximes.

6 Il semble, en particulier, que le passage du quai Solférino ait été réécrit, en raison, peut-être, de la poésie du lieu.

De l'édition Mouquet, l'on doit savoir enfin qu'elle suit un ordre – y compris chronologique – qu'il aurait été hasardeux de chercher à faire coïncider avec le manuscrit d'Alicia Soulisse, probablement antérieur et plus fidèle en dépit de son absence de logique apparente. Probablement seulement, car il se peut que Jules Mouquet ait eu sous les yeux les originaux et qu'il ait pu revoir à leur lumière les retranscriptions d'Alicia Soulisse. En font foi, dans celles-ci, les nombreuses corrections et surcharges à l'encre noire, dont tout laisse à penser qu'elles sont de la main de Jules Mouquet⁷. Dans la mesure, cependant, où les originaux ont disparu, rien ne permet d'être sûr que sa leçon est la bonne. Du moins dispose-t-on d'une table de concordance, établie par ses soins, entre lui et Alicia Soulisse. Elle se présente comme suit :

Mouquet	Cahiers	
II	Carn. 1	31 oct. Quai de Solférimo
[<i>absent</i>]	2	Bouddha
IV	3	F. me disait
VI	4	Petites questions et hypothèses
VII	5	C'est la seule succursale...
[<i>absent</i>]	6	Léon Bloy
V	7	Est-ce une crise que je traverse
I	9	Dîné hier soir avec Stéphane
III	10	Plus j'avance, plus je suis effrayé

Tous les textes ont été revus sur manuscrit, quand cela était possible, ou sur les éditions pré-originales. « Notes – Sensations », par exemple, – le « léger cahier de *Pensées et Réflexions* » dont parle Léon Bocquet dans sa biographie intellectuelle de Samain, et qu'il évoque à nouveau en 1933, pour former le vœu qu'il paraisse un jour⁸, – a été revu sur le

7 De cela, nous avons pu nous convaincre en comparant ces rajouts en marge à l'encre noire avec un envoi autographe de Jules Mouquet à Yves-Georges Le Dantec sur un exemplaire des *Carnets intimes* en notre possession.

8 « C'est d'un périodique où l'apprenti écrivain n'avait aucun genre d'appui ni la moindre intervention qu'il obtient sa première grande satisfaction littéraire. En ouvrant *L'Illustration* un samedi, M. Salomonsohn découvre qu'on y a retenu et publié, sous la rubrique de bas de page : "Pensées et réflexions", quelques lignes de la prose de son ami [27 août et 3 septembre 1881]. Ce n'était pas beaucoup, mais Samain est tout de même, au secret de lui, très flatté. Et qui sait ? Peut-être faut-il voir là l'origine de ce Cahier resté inédit,

manuscrit. Il apparaît ainsi que Mouquet a retiré quelques aphorismes et en a tronqué d'autres. Compte tenu de ces difficultés, le texte des *Carnets* a été restitué aussi fidèlement que possible par nos soins.

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGNES

L'abréviation « qq. » a été systématiquement remplacée par « quelque(s) », dans le but de ménager un agrément de lecture auquel elle aurait été préjudiciable. Il en va de même pour « tj », que nous rétablissons en toutes lettres, selon l'usage : « toujours ».

L'édition des *Carnets intimes* au Mercure de France est désignée par « Mouquet » quand il s'agit pour nous, à des fins de comparaison, de renvoyer directement à cette édition. Sa transcription, par les soins de Marc Béghin et Christophe Carrère, apparaît ici, dans les renvois internes, sous le sigle « JM » (pour : « Jules Mouquet », revu et corrigé par les mêmes). Quant à la transcription d'Alicia Soulisse, elle figure ici sous « Soulisse » ou « ms. Soulisse » (pour « manuscrit Soulisse »).

bien qu'il paraisse avoir été préparé pour l'impression, dans lequel le poète a consigné et condensé en formules paradoxales et frappantes des observations sur la vie, la morale, l'art et la littérature. Le livre n'eût point valu, assurément, celui de Pascal ; il n'eût point fait oublier les maximes de La Rochefoucauld, ni même fait pâlir la gloire de Vauvenargues ou concurrencé Joubert, car les réminiscences de tous ceux-là sont apparentes. Mais il aurait aidé à la compréhension psychologique d'un poète qui aimait les sentences présentées sous un angle original et les aphorismes d'un tour piquant. Ce recueil verra-t-il le jour ? Avec les réserves que j'indique, le renom d'Albert Samain ne risque pas d'en être diminué.» (Léon Bocquet, *Autour d'Albert Samain*, *op. cit.*, p. 22-23.) Voir aussi *Albert Samain. Sa vie, son œuvre*, *op. cit.*, p. 113 et 235-249.